

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Le débat sur le 'diagnostic' à partager sur l'école s'est déroulé au lycée Joseph Savina de Tréguier dans une ambiance constructive et de bon niveau, devant une assistance très majoritairement composée d'enseignants. Après deux interventions syndicales (voir annexes) la discussion s'est engagée sur les six grandes questions suivantes : l'égalité – l'adaptation à la diversité – la voie professionnelle – les motivations – la situation des élèves en grande difficulté.

I – Sur l'égalité : trois éléments à détacher

1 – un constat qui reste très préoccupant, sinon alarmant : le collègue au lieu de corriger les inégalités, les accentue. L'issue de la classe de 3^{ème} est souvent dramatique pour beaucoup d'élèves et leurs maîtres.

2 – Comment définir une culture de base ? elle est essentielle pour tous, la notion renvoyant à celle de « savoirs fondamentaux » déclinables en lire écrire compter. Le savoir fondamental est clair pour l'acquisition d'une relative maîtrise de la langue française. On a peu évoqué le « savoir compter » tant il est vrai qu'il s'inscrit dans un apprentissage scientifique plus large. Enfin la connaissance de la langue bretonne et la mise en place de classes bilingues au plus tôt de la scolarité pour ceux qui le souhaitent.

3 – Comment re-sacraliser la parole du maître, le discours professoral connaissant parfois un affaiblissement certain ?

La parole du maître n'est plus en effet toujours considérée à sa valeur. Le développement de l'esprit critique aiderait à remédier à la critique par trop systématique en certains cas.

II – L'adaptation à la diversité

Si le collège unique qui fonctionne depuis 1975 présente un bilan positif, il n'en est pas moins vrai que se pose avec acuité le problème des élèves incapables de suivre. A cet égard, les élèves eux-mêmes sont exigeants. On note, au plan de la remédiation, que le traitement individualisé donne des résultats encourageants.

Un propos fortement récurrent : en revenir au redoublement dans un esprit de déculpabilisation. Cette solution qui devrait s'appliquer aux passages d'une classe à l'autre, n'est pas négative. Elle est même nécessaire lorsque l'incapacité à suivre est patente. On ne peut, sauf à hypothéquer lourdement l'avenir, laisser les enfants accumuler trop de retards. Une seule journée « connaissance des métiers », très suivie par les élèves, se révèle insuffisante.

Les expériences de 4^e, 3^e en 3 ans au collège ou de 1^{ère} Terminale en 3 ans au lycée demeurent des voies de contournement et de réussite très intéressantes.

Le volume horaire d'enseignement n'est pas toujours jugé satisfaisant dans la mesure où il y a souvent reculé en ce domaine, et ce depuis de longues années. Mais jusqu'à quel volume horaire les élèves eux-mêmes peuvent-ils aller ?

La question des handicaps a été envisagée à travers le problème particulier de la dyslexie à partir du cas d'un élève excellent en mathématiques et faible en français. Où est la remédiation possible

III – La voie professionnelle

Cette question nous a paru susciter le plus vif intérêt des participants. A voir sous les aspects de la notion elle-même, de la reconnaissance des besoins de la société. Tout se tient dans ce vaste chantier.

- 1) La notion elle-même, le mot professionnel convient-il ? Certains exercent des professions. Le mot « manuel » qu'un intervenant a souhaité réintroduire a paru inadapté, les métiers évoluant et demandant de plus en plus de compétences. Le problème serait d'associer « la main » et « l'esprit »... Pourquoi pas « la voie technique » ?
- 2) ce qu'il s'agit en tout cas, à l'heure présente, de faire reconnaître, c'est bien cette « voie professionnelle ». Ce qui est sûr, c'est que le collège n'y prépare guère, tous les élèves et souvent les professeurs n'étant préoccupés que par « la voie générale ». La « voie professionnelle » devient dès lors dévalorisante. Mais l'école ne suffit pas : la réhabiliter est également du ressort de l'Etat et du devoir du pays tout entier. Par ailleurs, les élèves ne sont pas toujours bien informés de toutes les évolutions possibles dans la carrière professionnelle. Mais comment, selon la formule d'un intervenant, faire « rêver » un élève la-dessus ? La question des salaires doit s'inscrire dans des perspectives promotionnelles et, selon un autre intervenant, du plaisir à travailler
- 3) sans compter qu'à ce sujet les besoins de la société sont énormes et le seront encore plus. Même les métiers les plus manuels (par exemple celui de couvreur) demandent de plus en plus de technicité. Des manuels aux ingénieurs la panoplie est vaste. Les renforts des immigrés seront nécessaires à tous les niveaux. Des besoins énormes obligent les collèges à valoriser la voie professionnelle et l'institution scolaire à développer la formation continue.

IV – La motivation

On part du principe que tout individu est motivé pour quelque chose : un élève en difficulté peut se révéler, par exemple au théâtre ou à travers des pratiques artistiques qui décloisonnent et deviennent des leviers pour l'épanouissement.

La motivation concerne toutes les possibilités de l'élève, mais toute motivation doit s'accompagner d'efforts, et on assiste à un recul, qui est symptomatique du reste, devant l'éducation physique et le sport. Une diminution des horaires n'a pas en parallèle entraîné une plus grande pratique sportive ou artistique. Où sont les élèves ?

Mais la motivation dépend aussi de deux facteurs :

Les conditions d'une vie harmonieuse (il est fort intéressant d'entendre à cet égard une infirmière qui regrette de ne pouvoir, comme avant, suivre et connaître ses élèves et les remotiver parfois grâce à une simple écoute..)

Le problème des effectifs qui revient comme un leitmotiv avec la question des moyens. Mais, par exemple, une classe de 13 élèves perturbateurs peut-elle se corriger ?

Référence est faite plusieurs fois, sans qu'il y ait eu approfondissement, à la valeur d'un « contrat ». Contrat entre l'élève et l'établissement, même si Tréguier reste privilégié, et n'a rien à voir avec une banlieue de grande ville.

L'exemple d'une classe expérimentale avec 17 élèves motivés et en difficulté montre qu'un contrat personnel et un projet pédagogique aux finalités clairement définies devant les parents est une solution efficace.

Un des rares élèves présents souligne que la motivation découle de l'homogénéité de la classe : on en revient à ceux qui ont du mal à suivre.

Enfin la disparition de 4^e et 3^e technologique est unanimement regrettée et participe selon certains de la déconstruction du système scolaire.

V – L'orientation

Les passerelles, quand elles existent et elles tendent à disparaître malheureusement (ex : les 1^{ère} d'adaptation) ne fonctionnent pas toujours bien, comme les paliers d'orientation. Le passage du professionnel au technique est faible, alors qu'il faudrait mettre en relation les disciplines, et relever tout le système. Les stages en entreprise sont loin d'avoir de bons résultats, faute de choix limités, la réelle motivation des stagiaires s'amenuise devant une évaluation souvent absente et des tuteurs non formés.

La question demeurant : un professeur peut-il imposer une orientation ?

(NB : un intervenant a manifesté, sans rencontrer d'écho, la redéfinition et la promotion du « conseiller d'orientation » qui devrait avoir pourvoir de « management », mais on déplore leur éparpillement, leur peu de présence et la suppression progressive de postes).

Les choix de la société, quand il y a choix, n'étant pas toujours très lisibles, comment tenir un discours d'orientation crédible auprès des parents – ou des élèves ? De nouvelles valeurs, développées par la société et promouvant les voies professionnelles, donneraient un souffle nouveau et accrédi teraient la mise ne place d'une orientation juste, égalitaire et valorisante. On est au cœur de choix éminemment politiques.

VI– La situation des élèves en grande difficulté

Les difficultés de l'intégration sociale expliquent en grande partie les difficultés d'adaptation scolaire. Tous les enfants sont-ils intégrables dans le système actuel ?

Le fait même que l'essentiel du débat ait tourné sur le sujet témoigne, a contrario, que la majorité des élèves se situe correctement au sein du système scolaire. Si l'on souligne d'une part les mesures inacceptables qui réduisent les dotations horaires/discipline pour les élèves en difficulté (ex : une classe de SEGPA au collège de Tréguier) on regrette d'autre part la disparition des classes de CPA qui favorisaient le système en alternance préparatoire à l'apprentissage ou à la vie active.

Par ailleurs, la question « sortie sans qualification » a suscité une autre question (concernant surtout les universités à vocation littéraire) sur « sorties aux diplômes sans qualification » et l'on retrouve des étudiants qui reviennent à la voie professionnelle par le biais des CAP dérogatoires.

Enfin l'intervention d'une étudiante en DEA de l'université d'Athènes a permis de relativiser, au sein de l'Europe, la situation et les problèmes posés, de tels débats ne pouvant encore être organisés dans son pays.

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Phase prospective

1 – Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Le constat d'une désorganisation progressive par la suppression de sections fortement regrettées conduit à une demande forte de rétablissement des 4^e et 3^e Technologique, à la consolidation des 1^{ère} d'adaptation et d'une manière générale à la multiplication des passerelles entre les voies générales, technologiques et professionnelles et la mise en place de classes de 1^{ère}-Terminales en 3 ans.

Autre impératif : la mise ne place de filières complètes ; structurées et stables : (ex : CAP BEP BAC PRO). Parallèlement sont condamnées les sections en « cul de sac » ni gratifiante, ni valorisantes.

Après tout CAP, un enfant devrait pouvoir se voir proposer un BEP, un BAC PRO.

La fermeture ses sections à faible effectif, mais suivies par des élèves motivés participe d'une mauvaise politique : quand la motivation est là, il faut la satisfaire, et coller mieux aux réalités locales, sociales ou socioculturelles.

Le démantèlement des sections ETC est explicite à cet égard.

Une réelle volonté de promouvoir la voie professionnelle passe par une prise de conscience des acteurs politiques décideurs.

La mission de l'Etat est de former ses enfants, quoiqu'il arrive, de ne pas les abandonner à eux-mêmes, d'être la proie de « formateurs » aux compétences non étayées, plus soucieux de l'immédiat et du profit à court terme.

De grandes campagnes de médiatisations des voies professionnelles doivent être régulièrement conduites en oeuvrant parallèlement pour que la société valorise elle-aussi cette voie de première importance pour le pays, octroie de meilleurs salaires et propose une promotion professionnelle tout au long de la vie basée sur la formation.

Cette dernière ne sera possible que si chaque enfant va au plus loin de ses compétences dans sa formation initiale, laquelle devra être toujours effectuée au sein de l'Education nationale, seule garante de compétence, transparence, et égalité sur tout le territoire.

EN CONCLUSION : Une modification radicale de l'image du LEP doit survenir notamment en amont, au collège et auprès des parents, mais aussi dans le pays tout entier, par une politique de médiatisation intense impulsée par les plus hauts responsables de la nation.

2 – Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

D'une manière générale l'orientation et la réorientation doivent et peuvent exister toute la vie si nécessaire, mais cela ne peut se réaliser qu'en s'appuyant sur une formation du plus haut niveau possible pour chacun.

1 – la multiplication des postes de conseillers d'orientation est une nécessité, avec en corollaire une grande présence dans les établissements

un enseignant ne dispose pas de temps de formation et d'exploration du monde du travail sans cesse mouvant et de plus en plus complexe. Il peut accompagner mais non remplacer le conseiller dûment formé pour cette mission.

2 - Une plus grande harmonisation entre le collège et le LP est souhaitable, sinon indispensable (visites-contacts – stages..) pour les élèves et les enseignants.

3 - Les procédures d'orientation souvent complexes déstabilisent les parents, les inquiètent et les barrières géographiques et sociales les conduisent souvent au choix de la proximité au détriment des compétences de l'enfant. La multiplication des formations dans un bassin donné serait à cet égard souhaitable, comme l'augmentation des bourses pour les choix géographiques lointains. De même sont fortement réclamées le retour des commissions de recrutement au niveau des LP.

4 – Une lutte précoce contre l'échec scolaire au plutôt de la scolarité primaire faciliterait l'orientation, Il faut cesser de recruter des personnels à statut précaire ou des vacataires retenus sans validation de formation de leur compétence à enseigner.

5 - Enfin plus qu'un souhait, une exigence urgente :

La multiplication des passerelles et des perspectives de promotions à tous les niveaux crédibiliserait enfin l'orientation au sein des voies professionnelles.

TRAVAUX DE SYNTHÈSE

Réunion en commission

Question 3 et 8 : l'idéal égalitaire et les motivations.

I – NOTIONS DE BASE

Egalité et différences

Plutôt que d'inégalités ne serait-il pas mieux approprié de parler de différences ? Le problème est alors de déceler les potentiels qui émergent de ces différences et de réintroduire dès le cycle primaire l'activité nouvelle qu'il convient prioritairement de revaloriser et de ne pas dissocier de l'approche intellectuelle. Le concours et la collaboration des parents seraient à cet égard de première importance, comme l'acquisition par tous d'une culture de base élémentaire avec des cheminements divers selon les degrés de motivation.

Notation et valeur

Le problème de la notation fait débat et on ne peut parallèlement esquiver le fait que l'individu soit évalué dans la société, l'entreprise ou dans sa fonction à travers des processus de concours ou sélections, dont acte, mais ses critères souvent subjectifs sont souvent sources d'incompréhension, sinon de drame, la note étant une appréciation instantanée ou ponctuelle et étant parfois exploitée comme une donnée générale.

Faut-il dans cette perspective écarter la note au bénéfice de lettres ou de valeurs aux caractères moins absolus ?

II - LA MODULATION DES ENSEIGNEMENTS

Pédagogie

L'accent est clairement mis sur l'intérêt et le non-sens des cours magistraux lourds et plats au détriment d'un système d'apprentissage où l'on cherche à développer la réflexion et les capacités à apprendre.

Il s'agit donc de proscrire la pédagogie répétitive stérilisante et de développer, notamment en langue la pratique orale par des échanges linguistiques, des voyages à l'étranger et des stages, pour éviter une maîtrise le plus souvent médiocre au terme d'une scolarité secondaire de 6 ou 7 ans.

Les enseignants devraient eux aussi bénéficier de cette formation permanente en alternance, source de progrès et d'évolution.

Pour un enseignement modulable et qui s'appuie davantage sur le volontariat

Un bilan périodique des acquis est fortement souhaitable, tant au plan des méthodes, de l'esprit général ou encore des avancées dans le programme.

La mise en place des TPE est appréciée globalement, avec cette réserve, qu'au plan des sujets, les suggestions des élèves soient retenues. Même observation à propos des ECJS.

Le poids de la philosophie en classe terminale et unanimement jugé trop lourd et un délestage de 2 heures par exemple en classe de première serait fort bienvenu.

Comme pour les TPE, où le volontariat est souhaité, il serait bon que des stages à l'étranger ou en entreprises puissent enrichir le cursus de chacun de ceux qui le souhaiteraient.

Cette souplesse et flexibilité pour chacun est également revendiquée pour la mise en place de périodes intensives à propos de telle ou telle matière ou de regroupements d'horaires d'une matière sur une période plus longue.

Tout ceci fait apparaître un réel besoin d'autonomie et parallèlement d'encadrement avec pour maintenir la motivation, la mise en place d'une dynamique de projet, préférable au carcan de la programmation rigide.

23^{ième} question : Débattre ou ne pas débattre ?

Le ministère lance son grand débat sur l'école, idée intéressante puisque des questions fondamentales sur les missions et les valeurs de l'école se posent.

Cependant, le contexte dans lequel se déroule ce débat nous laisse peu d'espoir quant aux conclusions qu'en tireront nos ministres.

Premièrement, quel crédit accorder à ce débat sachant que les grandes orientations pour l'Education nationale sont déjà programmées ou mises en place par le ministère ?

Ainsi, le budget 2004 supprime 13 000 postes de personnel dans les lycées et collèges ; ce sera autant d'adultes en moins pour encadrer les élèves, qui seront regroupés dans des classes encore plus chargées.

Ce budget prévoit aussi la diminution du nombre de postes aux concours de recrutement d'enseignants du second degré, ce qui se traduira à la rentrée 2005 par la perte de 2 500 postes d'enseignants. Pourtant, une mission d'audit commandée par le ministre, évaluée à 16 619 le nombre de départs des personnels enseignants et d'éducation en 2005 en raison principalement des départs en retraite.

Le ministère fait donc l'impasse sur les prévisions qu'il a lui-même commandées et renonce à couvrir les besoins engendrés par l'explosion des départs en retraite d'ici 2010 : 41 % du nombre actuel de titulaires. Il préfère recourir à des personnels non titulaires, n'ayant pas reçu de formation pédagogique : contractuels, embauchés pour une durée déterminée, ou vacataires, payés à l'heure, et sans droits sociaux.

Deuxièmement, comment faire confiance à un gouvernement qui a prouvé sa fermeture au dialogue ?

Ainsi, la loi sur les assistants d'éducation, supprimant le statut d'étudiant-surveillant, a été votée le 30 avril 2003 sans aucune concertation, malgré de

nombreuses actions de protestation tout au long de l'année scolaire 2002-2003, et contre l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation.

De la même façon, la loi de décentralisation, qui transfère aux collectivités locales la charge et les missions des personnels techniciens ouvriers et de service, a été proposée contre l'avis des personnels et malgré les réticences de nombreux départements et régions qui s'inquiètent de la manière dont ils vont financer ces nouvelles dépenses.

De plus, contrairement aux engagements du gouvernement, le Sénat est allé jusqu'à approuver le 14 novembre dernier, le transfert de la médecine scolaire aux départements, alors que promesse avait été faite l'été dernier de maintenir médecins et infirmières dans la fonction publique d'état.

Troisièmement, la formulation des questions du débat pose problème.

Alors que le débat se veut ouvert, beaucoup de questions sont fermées, elles soufflent une réponse : le oui, n'offrant aucun choix réel et donc pas de possibilité de discussion. C'est le cas des nombreuses questions commençant par : « Faut-il... ? »

Derrière ces questions, le projet du gouvernement et les orientations déjà prises sont perceptibles, par exemple en matière de décentralisation, d'autonomie des établissements, de développement du contrôle continu aux examens, de recours à la polyvalence des enseignants en collège, etc....

Les intentions de Luc Ferry ne sont-elles pas suffisamment claires quand il affirme devant la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale ?

« La perspective principale qui motive ce ministère est la poursuite de la décentralisation et de la déconcentration... », « D'autres champs d'économies sont possibles dans l'éducation. Certains passent par la redéfinition des services par développement de la bivalence... », « Il est clair, poursuit-il, que de nombreux professeurs d'allemand, qui sont, en général, des personnes très cultivées, pourraient assurer d'autres enseignements, par exemple un cours d'histoire en classe de 6^{ème} ».

On le voit bien, les projets du ministère sont déjà ficelés, ils s'inscrivent dans une logique politique de recherche d'économies, de désengagement de l'Etat et de remise en cause du service public d'Éducation nationale.

Certains personnels ont décidé de boycotter ce débat, certains y voient l'occasion d'informer sur les menaces qui pèsent sur le service public d'Éducation nationale ; mais nous dénonçons tous le cadre de cette pseudo-consultation dont le but est de légitimer toutes les décisions déjà programmées, qui compromettent la scolarité et l'avenir des jeunes.

**Les personnels syndiqués et non
syndiqués réunis en Assemblée
générale à l'appel des organisations
syndicales FSU - CGT – SUD**

Lycée Joseph Savina Tréguier

Jeudi 4 décembre 2003